

COMMUNIQUE DE PRESSE

BANQUE DE TUNISIE

Siège social : 2, Rue de Turquie – 1001 Tunis

La Banque de Tunisie informe ses actionnaires et le public que son Conseil d'administration réuni le 20 Avril 2016 a arrêté les Etats financiers individuels et consolidés relatifs à l'exercice 2015, et décidé de convoquer :

- une Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 26 Mai 2016 à l'effet de statuer sur la gestion de l'exercice 2015 ;
- Une Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire à l'effet de délibérer sur :
 - la dissociation entre les fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général.
 - la proposition d'augmenter le capital social par incorporation de réserves de 30 millions de Dinars, et ce, par l'émission de 30.000.000 actions nouvelles gratuites attribuées à raison d'une (1) action nouvelle pour cinq (5) actions anciennes, faisant ainsi passer le capital de 150.000.000 Dinars à 180.000.000 Dinars. Les actions nouvelles gratuites porteront jouissance à partir du 1^{er} Janvier 2016.